



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/34/524
15 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 17 d) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES

Confirmation de la nomination de trois membres du Comité des placements

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Ali Ben-Said KHAMIS (Algérie)

1. A sa 72ème séance, le 6 décembre 1979, la Cinquième Commission a examiné une note du Secrétaire général (A/34/264) concernant les sièges qui deviendraient vacants au Comité des placements, le mandat de trois des membres du Comité venant à expiration le 31 décembre 1979. La Commission était également saisie d'une note du Secrétaire général (A/C.5/34/35), dans laquelle, conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Secrétaire général demandait à l'Assemblée générale confirmation de la nomination de M. Aloysio de Andrade Faria (Brésil), M. Braj Kumar Nheru (Inde) et M. Stanislaw Raczkowski (Pologne) - tous trois actuellement membres du Comité - pour un nouveau mandat de trois ans, à compter du 1er janvier 1980.

2. La Cinquième Commission a décidé, sans procéder à un vote, de recommander à l'Assemblée générale de confirmer la nomination de MM. Aloysio de Andrade Faria, Braj Kumar Nheru et Stanislaw Raczkowski pour un mandat de trois ans, à compter du 1er janvier 1980.

RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

3. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de confirmer la nomination par le Secrétaire général des personnes suivantes en tant que membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans, à compter du 1er janvier 1980 :

M. Aloysio de Andrade Faria,
M. Braj Kumar Nehru,
M. Stanislaw Raczkowski.